

ÉDITO

Chères Lestiacaises, chers Lestiacais,
C'est avec plaisir que nous vous présentons ce nouveau numéro du journal communal, qui retrace l'actualité récente de notre village et vous informe sur les projets et rendez-vous à venir.

L'année 2026 a débuté par un épisode marquant avec la crue de la Garonne au mois de février. Si cet événement a suscité inquiétudes et vigilance, il a également mis en lumière l'esprit de solidarité ainsi que la mobilisation de nombreux acteurs du territoire. Vous trouverez dans ces pages un retour sur cet épisode.

Ce début d'année a également été marqué par les élections municipales de mars dernier. Le nouveau conseil municipal est désormais installé et pleinement mobilisé au service de notre commune. Vous en découvrirez dans ces pages le trombinoscope, composé de femmes et d'hommes engagés qui auront à cœur d'œuvrer dans l'intérêt général tout au long du mandat.

Parmi les décisions importantes prises ces derniers mois figure l'adoption du budget communal 2026. Dans un contexte où les collectivités doivent composer avec des contraintes financières toujours plus fortes, nous avons fait le choix d'un budget équilibré, maîtrisé et adapté aux besoins de notre commune.

Une présentation synthétique vous permettra d'en comprendre les principales orientations.

Ce journal est aussi l'occasion de revenir sur plusieurs moments de convivialité qui ont animé notre village : les commémorations du souvenir, la Maïade du 8 mai, la soirée théâtre, les trois ans du B'Artolie ou encore la rencontre entre élus et agents communaux. Autant d'événements qui témoignent du dynamisme de la vie locale et de l'engagement de nombreux bénévoles, associations, agents et habitants.

Vous retrouverez également des informations pratiques concernant l'habitat, l'environnement, la sécurité et le bien-vivre ensemble, ainsi que quelques pages plus légères pour accompagner votre lecture estivale.

Je remercie l'ensemble des élus, des agents communaux, des associations et des bénévoles qui contribuent chaque jour à faire vivre notre commune. Leur engagement est précieux et participe à la qualité de vie que nous partageons.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une excellente lecture et un très bel été à toutes et à tous.

Daniel Bouchet - Mairie de Lestiac-sur-Garonne

INFORMATIONS MUNICIPALES Les outils



Le site
de la Mairie

Le Facebook
du village*

L'Instagram
du village*

L'application
Intramuros

**Nouveau : Un calendrier mensuel des événements. Il est épinglé et mis à jour au fur et à mesure des informations transmises.*

Opération Tranquillité Vacances

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est un service public *gratuit* proposé par les services de gendarmerie pour surveiller votre logement en votre absence.

L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, ce dispositif propose aux habitants de veiller sur leurs domiciles pendant leurs absences prolongées et de les prévenir en cas d'anomalie.

Pour en bénéficier, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (au plus tard 3 jours avant la période d'absence). L'inscription peut se faire en ligne via le site service-public.fr ou directement auprès de la brigade de gendarmerie.



UN BUDGET 2026 RESPONSABLE ET MAÎTRISÉ

Aides Département/Région
0 €

Impôts locaux
253 601 €



Loyers et Locations
62 000 €



Compensation
Convergence Garonne
17 000 €

RECETTES



Dotations de l'Etat
104 668 €

Redevances services
périsscolaires
30 000 €

Subvention d'investissement
21 080 €

Taxe droits de mutation
25 000 €

Fonctionnement
826 787 €

Exemples:
Eau/Electricité/Carburant
Entretien bâtiments
Charges de personnel



Investissement
344 288 €

Exemples:
Emprunt/Travaux Habitat Partagé
Matériel/outillage Technique

Frais du personnel
Rémunérations/Formations
190 500 €



Bibliothèque
2 500 €



DEPENSES

Cantine/Alimentation
33 000 €



Indemnités de fonction
45 000 €

Entretien bâtiments/voiries
102 770 €



Participation au SIELP
68 500 €



Energie/Electricité
36 000 €



Mise en sécurité par démolition travaux
(Coueslongues)
43 700 €



Associations
4 000 €



Pour le Bien-Vivre Ensemble : LES RAPPELS ESSENTIELS



QUAND JARDINER ET FAIRE DES TRAVAUX À L'EXTÉRIEUR ?

Rappel à l'attention des habitants :

Malgré une réglementation en vigueur, des nuisances sonores liées aux travaux de bricolage et de jardinage sont encore constatées en dehors des horaires autorisés.

Nous remercions chacun de veiller au respect de ces règles, essentielles au bien-vivre ensemble.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont **autorisés qu'aux horaires suivants** :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Dans un contexte national toujours plus contraint pour les collectivités, la commune a construit un budget 2026 à la fois rigoureux, équilibré et tourné vers les besoins essentiels des habitants.

Des recettes en légère évolution, mais sous contrainte

Les recettes de la commune reposent principalement sur :

- les impôts locaux (253 601 €),
- les dotations de l'État (104 668 €),
- les loyers et locations (62 000 €),
- ainsi que les participations liées aux services (cantine, périscolaire...).

Comme les années précédentes, les aides du Département et de la Région restent inexistantes, ce qui limite fortement les marges de manœuvre.

Par ailleurs, certaines recettes évoluent à la baisse, notamment les droits de mutation sur les ventes immobilières.

Cela impose une gestion prudente et réaliste.

Un fonctionnement maîtrisé au service du quotidien

Le budget de fonctionnement s'élève à 826 787 €.

Il permet d'assurer le bon fonctionnement des services publics au quotidien :

- rémunération des agents communaux,
- entretien des bâtiments et des voiries,
- dépenses d'énergie,
- fonctionnement des services scolaires & périscolaires.

Malgré la hausse générale des coûts (énergie, entretien, charges), la commune maintient un niveau de service stable et de qualité.

Des choix clairs pour l'investissement

L'investissement s'établit à 344 288 €.

Dans un contexte contraint, la commune a fait le choix de prioriser la sécurité et l'entretien du patrimoine :

- Création d'une plateforme de dépôt de déchets verts,
- Réparation de la voirie Chemin de Lampon et réparation béton Chemin de l'Eglise,
- Sécurisation d'un bâtiment en péril à Coueslongues,
- Travaux liés à l'habitat partagé (Confort d'été – Réfection de la toiture),
- Renouvellement de matériel,
- Acquisition d'un panneau d'affichage.

Certains projets ont été reportés ou étalés dans le temps, afin de préserver l'équilibre financier.

Des priorités maintenues

Malgré les contraintes budgétaires, la commune continue de soutenir ses priorités :

- Les écoles et la restauration scolaire (33 000 €),
- Les associations locales (4 000 €),
- La bibliothèque,
- Les services essentiels du quotidien.

Un budget de responsabilité

Ce budget 2026 reflète une ligne claire :

- Ne pas promettre l'irréalisable,
- Préserver l'essentiel,
- Anticiper l'avenir avec prudence.

La municipalité poursuit ainsi son engagement :

*gérer avec sérieux l'argent public,
agir avec transparence,
et garantir la continuité des services
pour tous les habitants*

« Des petits gestes pour chacun, un grand pas pour notre village ! »



CHIENS : PENSONS À RAMASSER !

Nous constatons trop souvent des déjections canines dans la commune : *rues, chemins de la palue, parc de la mairie, aire de jeux...*

Pour le bien-être de tous - *enfants, promeneurs, agent communal* - il est obligatoire de ramasser les déjections animales.

Un geste simple, rapide, mais essentiel pour garder notre cadre de vie propre et agréable.



CONTENEURS POUBELLES : PENSEZ À LES RENTRER !

Les bacs à ordures ménagères et de tri doivent être rentrés dès le jour du passage du camion.

Des poubelles laissés plusieurs jours et nuits sur le domaine public nuisent à la propreté et à l'esthétique du village. Merci à chacun de veiller à rentrer son bac rapidement après la collecte.

Conteneur à verre (Parking de l'âne) : Merci de respecter ce lieu en déposant uniquement le verre dans la borne prévue à cet effet.



Daniel Bouchet - Maire

Le Conseil Municipal EN IMAGES

Le trombinoscope ci-dessous présente l'ensemble des membres du conseil municipal, élus au service de la commune. Il a été conçu selon l'ordre du tableau, qui reflète la hiérarchie officielle du conseil : **du maire aux adjoints, puis aux conseillers municipaux**. Cet ordre, défini par la réglementation, garantit une représentation claire et institutionnelle de la composition du conseil municipal.



Catherine PENARD
Première adjointe



Sylvain KORNOWSKI
Second adjoint



Corinne EECKEMAN
Troisième adjointe



Roger CARTEAU



Michel JORGE



Sophie LARRIEU-MANAN



Aurélie DEREDIN



Claire GASTON



Anthony BENOÎT



Vivien BOMONT



Rose JEANNOEL



Dominique NICOLE



Pierre GUENANT



Florence OLIVIER

Le conseil municipal constitue l'instance de décision de la commune. Il délibère sur les affaires locales, vote les budgets et accompagne les projets portés au service des habitants. Les travaux menés en

commissions sont présentés au conseil municipal, où ils sont discutés puis soumis à approbation. *Ce trombinoscope permet ainsi à chacun d'identifier facilement les élus.*



RETOUR SUR LA CRUE DE FÉVRIER 2026

CRÉDIT PHOTO : RÉMY GERAIN

La crue de février 2026 a marqué les esprits dans notre commune. Si la montée des eaux est restée progressive, elle a néanmoins touché plusieurs secteurs et nécessité une vigilance constante.

Cette évolution lente a permis aux habitants de s'organiser en amont, de protéger leurs habitations et d'anticiper au mieux les conséquences de cet épisode.

Le quartier du Cap Horn a été particulièrement concerné. Ses habitants ont fait preuve d'une grande solidarité et d'une capacité d'adaptation remarquable face à la situation, en s'entraïdant et en restant mobilisés tout au long de l'événement.

Aux côtés des riverains, les agents communaux et les élus ont également été présents pour accompagner, informer et sécuriser les zones les plus exposées.

Les gendarmes ont assuré des passages quotidiens afin de veiller à la sécurité de tous. Les pompiers sont également intervenus, notamment lors d'une opération marquante au Cap Horn, où deux habitations ont dû être évacuées par bateau.

Suite à la demande de la commune, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu, permettant ainsi aux sinistrés d'engager les démarches nécessaires auprès de leurs assurances.

Les images présentées dans ces pages témoignent à la fois de l'ampleur de la crue et de la mobilisation collective qui a permis d'y faire face, avec calme et responsabilité.

Les Grands Classiques à Croiser

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												
13												

HORizontalement :

Ligne 1 : Produits de l'imagination
 Ligne 2 : A de l'attachement pour
 Ligne 4 : Voyageur chez les géants et les lilliputiens
 Ligne 7 : Héroïne tragique de l'abbé Prévost
 Ligne 9 : Libertin des Liaisons dangereuses
 Ligne 11 : Expression orale
 Ligne 12 : Diderot, côté prénom
 Ligne 13: Auteur de Robinson Crusoé

VERTICALEMENT :

Ligne 1 : Philosophe auteur des Confessions
 Ligne 2 : Auteur libertin du XVIIIe siècle
 Ligne 3 : Conte philosophie célèbre
 Ligne 5 : Encerclement militaire
 Ligne 5 : Changement soudain
 Ligne 7 : Aristocrate
 Ligne 8 : Celui que Candide découvre
 Ligne 9 : Conte oriental de Voltaire
 Ligne 11 : Marquise manipulatrice
 Ligne 12 : Catégorie littéraire



Le **HOUMOUS** qui fait l'unanimité La Recette de Vivien

INGRÉDIENTS :

400g de pois chiches (cuits)
 3 C. à S. de tahin (purée de sésame)
 1 à 2 gousses d'ail
 1 jus de citron
 3 C. à .S. d'huile d'olive
 1 C. à C. de sel
 2 C. à S. de cumin

Mixer. Déguster !



Lutte contre les frelons : des pièges à votre disposition en mairie

Avec le retour des beaux jours, les frelons asiatiques réapparaissent dans nos jardins. **Afin de limiter leur prolifération, la commune met à disposition des habitants des pièges « Tap Trap », à venir récupérer en mairie.**

Ce dispositif simple et efficace permet de capturer des reines fondatrices au printemps, période clé pour éviter la formation de nouveaux nids.

Le Saviez-Vous ?

C'est au printemps que les reines sortent d'hibernation. En les piégeant à ce moment-là, on réduit significativement le nombre de colonies durant l'été.

Recette d'un appât efficace à faire soi-même :

- 1/3 de bière (*de préférence brune*)
- 1/3 de vin blanc (*Repousse les abeilles*)
- 1/3 de sirop (*Cassis, grenadine ou fruits rouges*)

Mélangez le tout dans une bouteille en plastique et fixez le piège « Tap-Trap » sur le goulot. Placez ensuite l'ensemble à hauteur d'homme (*environ 1,5 m à 2 m*).

Horaires d'ouverture de la mairie pour récupérer le piège « Tap-Trap » :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h

Ensemble, adoptons des bons gestes pour protéger notre environnement et limiter la prolifération des frelons asiatiques.



Les hirondelles sont de retour !

Chaque année, le même miracle se renouvelle : *« Quand l'hirondelle revient, c'est le printemps qui frappe à notre porte. »*

Depuis quelques jours, levez les yeux vers les façades de nos maisons : les hirondelles de fenêtre sont de retour parmi nous ! Vous pourrez en voir sur l'ancien couvent rue JIPON. Après un long voyage de plusieurs milliers de kilomètres depuis leurs quartiers d'hiver en Afrique subsaharienne, ces petites acrobates du ciel ont retrouvé le chemin de notre village.

Fidèles à leur réputation, elles n'ont pas tardé à reprendre possession de leurs nids de l'an dernier, ces petites coupoles de boue séchée nichées sous les avant-toits. Les plus prévoyantes ont même déjà commencé les travaux : bec chargé de petites boulettes d'argile, elles s'activent avec une énergie communicative pour remettre leur logis en état avant les premières pontes.

Le Saviez-Vous ?

- Une hirondelle de fenêtre peut parcourir jusqu'à 10 000 km pour rejoindre nos latitudes.
- Elle est capable de capturer jusqu'à 500 insectes par heure — une alliée précieuse pour nos jardins !
- Elle revient chaque année au même nid, parfois pendant plusieurs décennies.

Protégées par la loi, leurs nids ne doivent pas être détruits. Si vous en avez sous vos toits, considérez-vous comme de chanceux hôtes ! Un peu de fientes, certes, mais quelle récompense que de les voir voltiger chaque matin au-dessus de nos ruelles.

Alors, en attendant leurs premiers petits — attendus d'ici quelques semaines — prenez le temps de lever les yeux. Le spectacle de leurs vols en piqué, leurs cris aigus résonnant entre les murs de pierres, c'est l'âme même du printemps qui revient habiter notre village.

Le dispositif de l'OPAH-RU de Convergence Garonne, mis en place par votre Communauté de Communes, est toujours actif jusqu'en 2028.

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé, ainsi que d'aides financières (*sous conditions*) pour vos travaux de :

- Rénovation énergétique
- Réhabilitation d'un logement dégradé
- Ravalement de façade
- Adaptation du logement (*maintien à domicile et/ou situation d'handicap*)
- Remise en location d'un logement vacant

Nous vous accompagnons gratuitement : *visite du logement, conseils techniques, audit énergétique ou diagnostic autonomie, et montage des dossiers de subventions.*

N'hésitez pas à contacter votre Espace Conseil France Renov du Sud Gironde :

TEL : 05 56 33 88 70
ou infoenergie33@soliha.fr

ou Lors de permanences gratuites :

À Cadillac – Maison France Services, 4 route de Branne

- 1^{er} jeudi du mois : 14h-17h
- 2^e jeudi du mois : 10h-12h

À Podensac – Mairie, 11 place Gambetta

- 4^e mardi du mois : 14h-17h
- 4^e vendredi du mois : 10h-12h

Prenez directement rendez-vous en ligne, ou en flashant le code ci-dessous :

www.smartagenda.fr/pro/soliha/rendez-vous/



Dans le cadre du Plan Climat du Sud Gironde, le Pôle Territorial Sud Gironde propose des

**PERMANENCES
SOLAIRES**

**BESOIN D'ÊTRE
RASSURÉ DANS
VOTRE
PROJET SOLAIRE ?**

Mise en place des permanences solaires pour les particuliers

Le Pôle Territorial Sud Gironde, en partenariat avec le SIPHEM et le CREAQ, met en place des permanences solaires sur le territoire à partir de mai 2026.

Le principe ?

Un **rendez-vous de 45 min** dans un des 10 sites du territoire pour rencontrer un **professionnel de l'énergie** qui pourra vous donner un premier niveau de conseil **gratuit, neutre et indépendant** sur votre projet d'installation de solaire sur votre toiture.

Vous pouvez prendre rendez-vous à tout moment de votre projet, et notamment :

- au début de votre réflexion, pour connaître votre potentiel solaire et dimensionner votre installation en fonction de vos besoins,
- soit au cours de votre projet et notamment lorsque vous avez un ou plusieurs devis en votre possession. Le conseiller pourra alors vous apporter un regard critique sur ces devis et vous rassurer sur le matériel et le dimensionnement préconisés.

L'objectif de la mise en place de ces permanences est de **RASSURER** les particuliers dans leur projet de solaire dans un cadre rassurant, propice à la réflexion, loin de toute sollicitation commerciale.

Pour ces permanences baptisées « *Mercredis du Solaire* », retrouvez les équipes du SIPHEM ou du CREAQ :

- les 1^{ers} mercredis du mois : alternativement à Sauveterre-de-Guyenne et à Targon
- les 2^{èmes} mercredis du mois : à Villandraut, Podensac et alternativement à La Réole et à Auros
- les 3^{èmes} mercredis du mois : à Cadillac, Langon et alternativement à Bazas et à Grignols



Quelques temps forts de la vie communale



Rencontre entre les élus et les agents communaux : moment convivial à la mairie

Mardi 5 mai 2026 : Un apéritif a été organisé afin de permettre aux élus de rencontrer les agents communaux.

Un temps d'échange pour mieux se connaître, renforcer les liens et travailler ensemble au service des habitants.

Merci à tous pour votre présence et votre engagement au quotidien.



La Maïade : 8 mai 2026

À l'occasion de la journée de la Maïade, organisée par le maire et ses adjoints, les habitants ont partagé un moment convivial et symbolique autour de la plantation, d'un arbre pas comme les autres : un ginkgo biloba, connu pour être la seule espèce d'arbre ayant résisté à Hiroshima.

Un geste fort, porteur de mémoire, de paix et d'espoir pour les générations futures.

La matinée s'est poursuivie par un déjeuner à la salle des fêtes, dans une ambiance chaleureuse et festive, où chacun a pu profiter d'un agréable moment de partage et de convivialité.



Amaury Jacquinot au marathon de Genève

Habitant de Lestiac-sur-Garonne, Amaury Jacquinot a participé sur le weekend du 9 et 10 mai au marathon de Genève, l'un des plus grands rendez-vous de course à pied en Suisse, réunissant plus de 27 000 participants.

Pour son troisième marathon, il a franchi la ligne d'arrivée en 4 h 17. Amaury s'était fixé un objectif de 4 h 15 : « J'ai un peu craqué sur les derniers kilomètres », confie-t-il avec humilité.

Malgré cela, il améliore son record personnel, une très belle performance qui mérite d'être saluée !



Accueil physique & téléphonique

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
du 15h à 18h

et Accueil téléphonique le
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 8h45 à 12h30



Mairie de Lestiac-sur-Garonne

45 Chemin de l'Église
33550 Lestiac-sur-Garonne
Tél. : 05 56 72 32 34
Email : accueil-lestiac@lestiac.fr
Site internet : lestiac.com
facebook.com/lestiac
instagram.com/mairie_lestiac_sur_garonne



Astreinte élus 06 84 24 06 79

Pour toute urgence
relevant de la sécurité publique
en dehors des heures
d'ouverture de la mairie.

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES DE LESTIAC-SUR-GARONNE

Comité de rédaction : Daniel Bouchet, Catherine Penard, Sophie Larrieu-Manan, Vivien Bômont / Direction de la publication : Daniel Bouchet
Conception graphique : Erika Lebedel / Imprimé par nos soins / Ne pas jeter sur la voie publique.